



Déclaration SNES-FSU Conseil d'administration de l'AEFE du 29 mars 2018

Le SNES, avec les syndicats de la FSU se sont sans cesse élevés contre **l'insuffisance des moyens alloués à l'établissement public**. L'AEFE ne dispose pas des moyens suffisants pour lui permettre de faire face aux charges qui pèsent sur elle : immobilier dont le transfert de charge n'a jamais été compensé budgétairement, part patronale des pensions civiles des détachés qui ne sont pas payées par les autres établissements, etc. Au contraire, la baisse régulière de la dotation de l'Etat a été dramatiquement aggravée par les annulations de crédit de l'été dernier.

Cette décision, assez mal assumée par ses décideurs, a été l'élément déclencheur d'une série de mesures qui remettent clairement en cause la place de l'Etablissement public dans l'enseignement français à l'étranger et sa contribution à la diplomatie d'influence.

Le SNES s'est fermement opposé aux choix de l'AEFE d'utiliser les postes budgétaires comme principale variable d'ajustement. C'est l'encadrement tout entier qui est sacrifié et par rebond les établissements avec, en leur centre, les élèves.

A l'initiative des syndicats de la FSU, **nous avons mené plusieurs journées de grève dans le réseau**. Au-delà, des actions syndicales ont été menées, des interventions auprès des élus et un dialogue avec les familles. Cette mobilisation, fortement médiatisée, a été engagée depuis le mois de novembre et est toujours d'actualité. Elle a fréquemment reçu le soutien des familles de nos élèves, elles-mêmes fortement attachées au modèle qu'est l'Agence.

Que disent et que veulent les personnels ?

C'est finalement assez simple et dans la ligne de ce que le SNES et les syndicats de la FSU ont toujours tenu : **un établissement public fort, doté de moyens suffisants à la hauteur de l'ambition d'un service public d'éducation à l'étranger**. Qu'on cesse de nous faire prendre des vessies pour des lanternes en présentant sans distinction tous les établissements à l'étranger ; savant mélange, parfois orchestré par l'Agence elle-même et dont on a d'ailleurs du mal à comprendre les motivations sur le sujet. Non, un établissement en gestion directe n'est pas un établissement conventionné et certainement pas un partenaire, encore moins un établissement labellisé ! Les personnels comme les usagers ne s'y trompent pas alors arrêtons de leur faire croire que tous sont équivalents. Ils ne le sont pas ni en termes de structure et d'organisation, ni en termes d'encadrement pédagogique et certainement pas en termes de droits des personnels !

Cessons d'attaquer de toute part l'Etablissement public, à la tête d'un réseau qui s'étend et accueille, déjà, chaque année davantage d'élèves. **Il a fait ses preuves à tous les niveaux, et les fait bien !** Tout cela avec une dotation insuffisante, des moyens en personnels dans le réseau comme en centrale nettement insuffisants, et de multiples obstacles dont certains sont en passe de devenir endémiques, comme la situation des détachements des personnels titulaires. **Travaillons enfin ensemble, mais pas à de vagues projets au rabais**, dont le seul tenant semble être de dire du mal de cet Etablissement public phare de son ministère de tutelle. C'est bien de dire ou d'écrire qu'il y a des problèmes de remontées de trésorerie dans certaines zones, le SNES et la FSU interviennent depuis des années sur la question, dans cette même instance. C'est bien, mais **cela est malhonnête de se cacher derrière cette question ou une autre pour s'exonérer de la responsabilité de l'annulation des 33 millions !**

Nous l'avons dit, tout le monde pâtit de cette situation. Les élèves, les familles, les personnels. Concernant ces derniers, que dire de **ce climat anxigène qui s'est imposé depuis quelques années**. Pression toujours plus accrue sur les postes empêchant des résidentialisations. Insoutenable incertitude, sur les renouvellements de détachement, sur la possibilité d'en obtenir un, y compris pour celles et ceux de nos collègues ex contractuels du réseau, devenus lauréats de concours de l'Education nationale, et à qui on refuse des détachements, alors que la plupart ont leur vie dans les pays. Que dire de ces attentes inacceptables de publication d'arrêté, comme l'arrêté de janvier sur l'indemnité spécifique de vie locale des personnels résidents, et alors qu'on est à quelques jours de la publication de l'arrêté suivant, celui d'avril ? Est-ce cela la bonne gestion de l'Etat ?

Dans un autre registre, que dire de ces **atteintes inacceptables au droit syndical**, comme lors de la grève du 22 mars, au Brésil, où des personnels sont recrutés pour casser la grève ? Les fonctionnaires de l'Etat ne peuvent impunément bafouer les droits constitutionnels !

Pour le SNES comme pour la FSU, ces atteintes répétées doivent cesser. La confiance doit être restaurée et pour ce faire, le discours et les actes doivent changer d'urgence. Les personnels en ont assez ! C'est en leur nom, au nom de l'Etablissement public et de ses missions que nous nous adressons solennellement à ce Conseil d'administration pour dire l'exaspération mais aussi l'angoisse qui pèsent sur tous.

Le SNES, avec les syndicats de la FSU, restent mobilisés pour l'enseignement français à l'étranger au sein de l'Etablissement public, pour et avec les personnels, les élèves et leurs familles. Qu'on nous entende, qu'on les entende !